

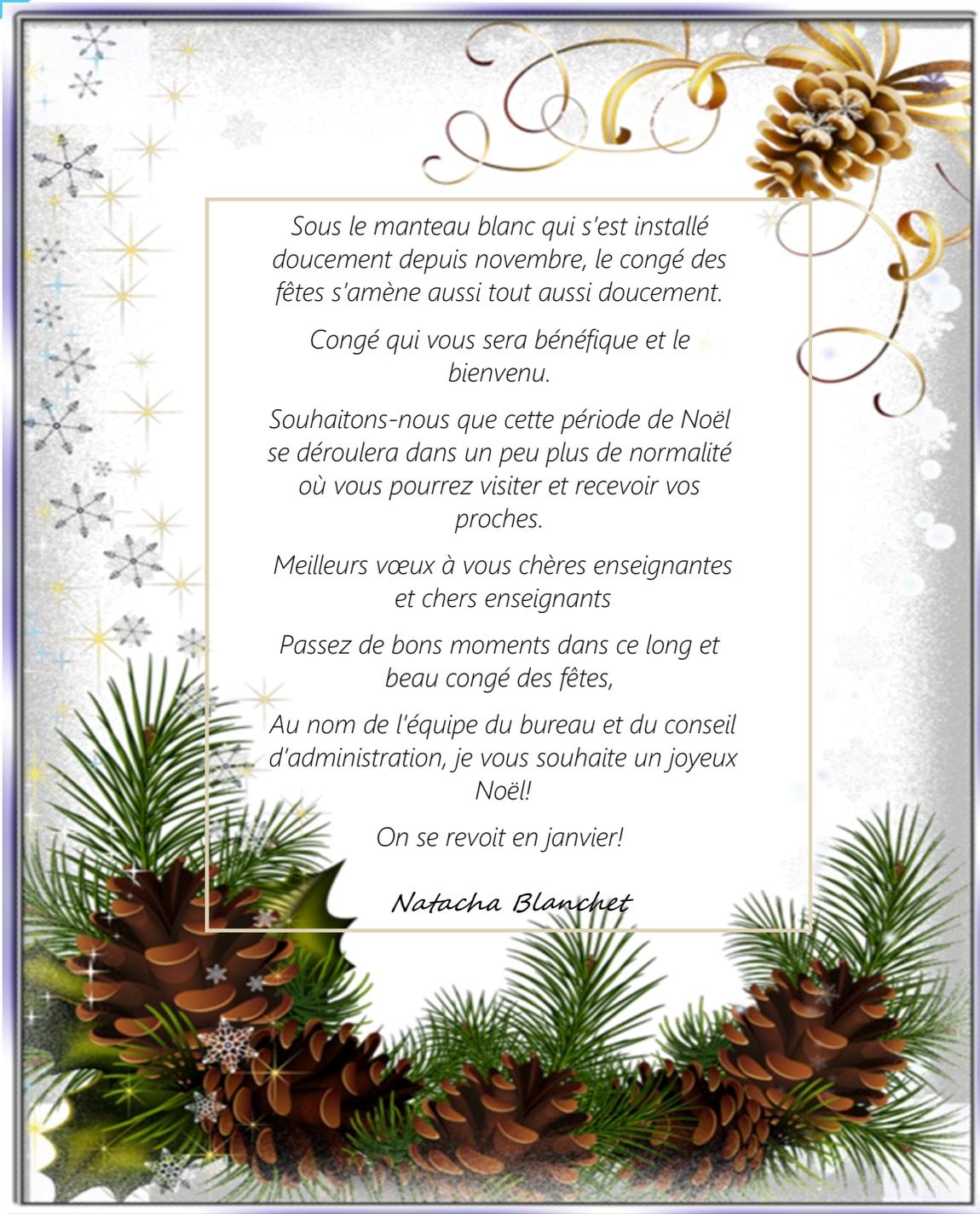


REPORTAGE

Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

VOLUME 53, N° 03

DÉCEMBRE 2021



Sous le manteau blanc qui s'est installé doucement depuis novembre, le congé des fêtes s'amène aussi tout aussi doucement.

Congé qui vous sera bénéfique et le bienvenu.

Souhaitons-nous que cette période de Noël se déroulera dans un peu plus de normalité où vous pourrez visiter et recevoir vos proches.

Meilleurs vœux à vous chères enseignantes et chers enseignants

Passez de bons moments dans ce long et beau congé des fêtes,

Au nom de l'équipe du bureau et du conseil d'administration, je vous souhaite un joyeux Noël!

On se revoit en janvier!

Natacha Blanchet



Natacha Blanchet
Présidente
natacha.blanchet@segp.ca

Se réunir

Cette année, la négociation est derrière nous. Et, en attendant la prochaine, en 2023, eh! oui, déjà! Pourquoi alors ne prendrions-nous pas le temps de valoriser notre organisation syndicale, de valoriser notre profession ainsi que de valoriser notre relève.

Se réunir, le thème de l'année du Mouvement ACTES (EVB), permet de réseauter les enseignantes et enseignants. Les autres comités du SEGP (CSQ) permettent de belles façons de s'impliquer dans le Syndicat. Prenons le temps de nous réunir, prenons le temps de profiter d'être ensemble, prenons le temps de découvrir des dossiers qui nous préoccupent, prenons le temps d'apprendre sur nos

conditions et sur les gains passés obtenus. Finalement, prenons le temps de statuer sur ce que nous sommes comme organisation syndicale.

Dans ces pages centrales du journal syndical, vous pourrez constater ce que les enseignantes et enseignants impliqués dans nos différents comités ont traité dans les rencontres de la CSQ ou de la FSE, en ce qui a trait à la formation professionnelle, au Mouvement ACTES, aux jeunes, au sociopolitique, à la santé et la sécurité au travail ainsi qu'à la condition des femmes. Ils seront donc réunis dans ces pages centrales du Reportage!

Des sujets des plus intéressants y sont abordés tels que :

- La pénurie de main-d'œuvre au Québec;
- La conciliation famille-travail-études;
- Les femmes et les crises : des récessions à la crise environnementale en passant par la pandémie ;
- La diversité sexuelle et l'identité de genre;
- Les jeunes et le syndicalisme;
- Les enjeux autochtones jeunesse;
- Nourrir durablement l'humanité;
- La littérature jeunesse pour découvrir mon assiette;
- Les brigades culinaires pour découvrir mon assiette;
- Le règlement sur le bruit;
- L'enquête du coroner concernant le CHSLD de Sainte-Dorothée.

Bref, des sujets où des enseignantes et enseignants de notre Syndicat réfléchissent, échangent sur des réalités, des avancées sociales pour ainsi contribuer à l'amélioration de notre quotidien et de celui de demain. Par ailleurs, vous pouvez constater que le Syndicat, outre sa fonction de revendication et de négociation, a un rôle de porte-parole dans des causes sociales et politiques, des enjeux environnementaux, des dossiers linguistiques, identitaires, familiaux, légaux, pédagogiques, etc. Le syndicalisme s'est beaucoup renouvelé au cours des dernières années. Il se situe davantage, maintenant, vers un syndicalisme de respect, de collaboration et de recherche de solution, plutôt que d'un syndicalisme de confrontation.

Finalement, cette année, le SEGP (CSQ) mise sur la valorisation des enseignantes et enseignants de ses différents comités pour permettre une vie syndicale active et ainsi vous informer des enjeux qui préoccupent notre société actuelle et de demain.

Bonne lecture et au plaisir de vous entendre et de vous lire.

Natacha Blanchet

DANS CE BULLETIN			
Se réunir	2	Projet de loi 59 — Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail	7
TÉMOIGNAGE : Les femmes enseignantes aussi peuvent être victimes de violence conjugale	3	Concours pour L'Outil de travail quotidien 2022-2023	7
Les « mautadines » de syndicalistes!	4	Fonds Lorraine	8
Le marché du travail au Québec et la pandémie	5	Prof de métier	8
Ressources intéressantes pour le mouvement ACTES (EVB)	5	Avez-vous votre carte de membre du SEGP (CSQ)?	10
Informations pour le RREGOP	6	Formation accélérée pour les infirmières et infirmiers auxiliaires	10
Primes au 1 ^{er} janvier 2022 en assurance collective	6	Rabais des membres du SEGP (CSQ) 2021-2022	11



Lisianne Ouellet

Responsable du comité de la condition des femmes au conseil d'administration

TÉMOIGNAGE : Les femmes enseignantes aussi peuvent être victimes de violence conjugale

« Pour moi, une femme battue, ça avait des bleus, ça se faisait frapper, ça venait d'un certain milieu. »
- Sylvie Croteau, enseignante.

Chaque année, du 25 novembre au 6 décembre, se tient au Québec la campagne des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Ce moment vise à sensibiliser la population à l'ensemble des violences dont sont victimes les femmes, et ce, par le biais d'actions concrètes.

Pour ce faire, le comité de la condition des femmes du SEGP (CSQ) a choisi de vous partager le témoignage poignant de Sylvie Croteau, enseignante, victime de violence conjugale et qui a décidé de se choisir et de quitter son bourreau à l'âge de 59 ans. Pendant huit ans, Sylvie est restée sous le joug d'un homme qui lui a fait vivre un véritable enfer psychologique, tout en étant persuadée que ce n'était pas de la violence conjugale.

« C'est toujours lui qui faisait l'épicerie et un jour, il m'a proposé de venir avec lui. Il m'a demandé de choisir un poivron vert, j'en ai choisi un, il m'a dit « ben voyons, t'aurais pu en prendre un plus beau ». Il m'a demandé de prendre une boîte de céréales, j'en ai choisi une, il m'a dit « ben voyons, on ne prend jamais la première sur le bord, tout le monde qui est passé avant l'a touchée. »

Sylvie Croteau est revenue à la maison convaincue qu'elle n'était même pas capable de faire l'épicerie comme il faut. Elle n'y est plus retournée. Pourtant, au travail, elle était super fonctionnelle, elle s'investissait beaucoup auprès de ses élèves. Mais à la maison, elle vivait constamment dans la peur, elle subissait la colère de son conjoint. Il explosait pour un oui, pour un non, pour un peut-être. « Il me demandait ce que je voulais manger pour souper et si je ne répondais pas ce qu'il fallait, il m'engueulait, il me traitait de tous les noms. »

Jaloux maladif, il ne voulait pas qu'elle s'achète des vêtements ni qu'elle se fasse coiffer, il surveillait son emploi du temps et toutes ses dépenses. « Mon argent, c'était son argent. Si j'achetais quelque chose pour moi, il me disait : « va rapporter ça, c'est mon argent. » Le soir, il venait dans sa chambre, au bout du lit, et il lui criait après. Il partait et il revenait, elle restait et endurait en position du fœtus, figée, sans rien dire. Cette mascarade pouvait durer des heures. Des fois, il s'excusait en pleurant et il recommençait. Pourquoi Sylvie restait-elle ? « Je restais parce que mes parents habitaient en face. Et parce que je ne savais pas où aller. »

Pour sortir de cet enfer, elle est allée chercher l'aide d'une thérapeute. La partie n'était pas encore gagnée, Sylvie a aussi dû se reconstruire, réapprendre à se faire confiance. « Je me souviens de ma première épicerie, de pouvoir choisir mes fruits et mes légumes, de pouvoir prendre des décisions par moi-même. »

Aujourd'hui, elle n'a plus aucun contact avec son bourreau. La dernière fois, c'était devant le juge pour prononcer le divorce. À 66 ans, Sylvie est enfin heureuse. « J'en suis sortie. J'en ai encore peur, mais je sais aujourd'hui que je suis assez forte pour l'affronter. »

Avec l'exacerbation des violences vécues par les femmes à l'heure actuelle, nous croyons que la sensibilisation doit elle aussi être amplifiée. Ce témoignage vous a touchés, c'est pourquoi nous vous demandons de participer en grand nombre à cette campagne de sensibilisation et de partager largement dans vos réseaux les vignettes qui sont publiées par votre Syndicat sur leur page Facebook.

Lisianne Ouellet

Source :

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Journées d'action contre les violences faites aux femmes*, [En ligne]. consulté le 30 novembre 2021 : <https://csf.gouv.qc.ca/egalite-et-societe/journees-action-contre-violence-aux-femmes/>

MOISAN, Mylène, *S'affranchir de l'enfer*, *Gazette des femmes*, [En ligne]. consulté le 30 novembre 2021 : <https://gazettedesfemmes.ca/21665/le-pouvoir-dun-scapandre/>





Judy Chouinard

Responsable du comité du personnel à statut précaire et des jeunes au conseil d'administration

Les « mautadines » de syndicalistes!

« C'est la **faute des syndicats!** »

« Ils nous **enlèvent** la moitié de **notre paie!** »

« Ils ne **font rien** pour nous! Ils ne nous **écoutent pas**. Ils ne **servent à rien...** »

Qu'on se le dise, on pourrait poursuivre la liste sur plusieurs lignes (allez-y, amusez-vous!) Plusieurs enseignantes et enseignants ne se sentent **pas interpellés** par leur syndicat malgré qu'elles et ils se sentent **lésés**, elles et ils ont des **craintes** de leur **employeur**, elles et ils trouvent que le syndicat ne **sert à rien**, etc.

Vous vous reconnaissez? Permettez-moi de vous expliquer réellement et simplement pour vous faire **votre propre opinion** sur ce à quoi ça sert un syndicat.

1. Le syndicat permet de se sentir **soutenu** et **respecté** par les autres, mais aussi de SE RESPECTER!;
2. Le syndicat **porte la parole de ses membres** à plusieurs paliers—des retours sont faits aux centres de services scolaires, mais aussi vers la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et la Centrale des syndicats (CSQ) qui nous représentent dans les négociations et dans ses actions de représentation. Bref, on considère **RÉELLEMENT** ton point de vue;
3. Le syndicat permet des **échanges d'opinions**, recueille les **commentaires sur les enjeux** vécus par tout un chacun;
4. Le syndicat te **protège** et **t'accompagne** quand tu vis certaines **injustices dans ton milieu**;
5. Le syndicat répond à tes questions (même les plus simples, par exemple sur l'assurance-emploi, les congés de maternité/paternité, la tâche, les orientations des directions, etc.) Il n'y a **pas de questions niaiseuses** et ça reste **confidentiel!** Tu peux aller voir ton délégué, ton représentant de secteur ou même appeler directement au syndicat. Ces représentants adorent échanger avec vous!

Le syndicat fait tout ça **et plus encore!** Alors, ne sois pas timide et n'hésite pas à **aller vers ton syndicat**.

Tu te sens **oublié**? Tu ne comprends pas pourquoi certaines décisions sont prises? **Implique-toi!** Tu as des choses à dire, tu veux t'impliquer, mais tu as peur du jugement « c'est quoi tous ces mots **scientifiques** qu'ils emploient ?! » Pas de stress! On offre de **l'accompagnement** pour les nouveaux. Rassure-toi, tu n'as pas besoin de te présenter en veston cravate pour discuter avec nous. Tu peux même porter un bas de **pyjama** en Zoom...

Syndicat, ça fait peur comme mot, mais contrairement à ce que l'on peut penser, c'est très accessible, les gens sont ouverts et accueillants, sociables... Personne ne se place au-dessus de personne, on travaille **ensemble!**

On manque tous de temps et la conciliation travail-famille n'est pas toujours évidente. Cependant, il est important d'apprendre à **trouver le temps**, si on veut que les choses changent. **Tout n'est pas blanc et tout n'est pas noir.** À toi d'apporter ta nuance et de choisir comment tu veux investir dans la cause. Peu importe ce que tu donnes, ce n'est pas la quantité qui compte, mais bien la **qualité**.

Tu n'es **pas d'accord avec ton syndicat**? C'est **ben correct!** Viens nous voir! On ne veut pas te convaincre, on veut comprendre ce que tu trouves qui ne fonctionne pas pour mettre des idées en place. C'est ça le **job** d'un syndicat!

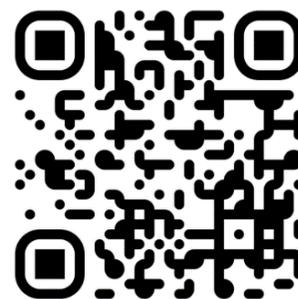
Au plaisir de te rencontrer!

Judy Chouinard

Un message du comité du personnel à statut précaire et des jeunes

Un comité au nom compliqué qui représente les enseignantes et enseignants de 35 ans et moins

(ou les petits nouveaux plus vieux) à statut précaire ou non





Pascal Mallette
Enseignant

Le marché du travail au Québec et la pandémie

Le dernier Réseau sociopolitique s'est tenu les 11 et 12 novembre dernier et j'ai eu l'opportunité, accompagné de Lisa Fournier, d'y participer. Chaque rencontre du réseau aborde une problématique en particulier.

La problématique est présentée et analysée par des personnes-ressources (chercheurs, professeurs, analystes, etc.) provenant de différents milieux (ministériel, universitaire, syndical, organismes communautaires, etc.). Tout au long du réseau, les personnes présentes sont appelées à prendre part aux discussions, à interroger, à commenter et à se prononcer sur des actions sociopolitiques que devrait prendre la CSQ.

Le thème de ce réseau fut la « Pénurie de main-d'œuvre : mythes et réalités ». Mon coup de cœur fut la présentation « Le marché du travail au Québec et la pandémie : évolution et perspectives » faite par mesdames Gabrielle Nicole et Élodia Matteau de la Direction de l'analyse et de l'information sur le marché du travail (DAIMT) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS). Une panoplie de statistiques analysées nous permet de constater que la rareté de la main-d'œuvre n'est pas un phénomène uniquement lié à la pandémie et que cette rareté devrait s'atténuer vers 2030. En effet, avant le début de la pandémie, le marché du travail et l'économie du Québec étaient dans d'excellentes situations; il y avait déjà beaucoup d'emplois non comblés. Certes, la

pandémie a créé un choc en causant beaucoup de mises à pied, mais la reprise a été assez rapide. Cela se constate notamment par le nombre de postes vacants qui a multiplié par rapport à l'avant-pandémie (passant d'environ 125 000 à 190 000). Les domaines en manque de main-d'œuvre ont quelque peu changé. Plus précisément, en ce qui concerne notre domaine, l'enseignement, le nombre d'emplois disponibles et le nombre de postes vacants ont grandement augmenté. D'ailleurs, selon les prévisions 2020-2024 d'Emploi-Québec, l'enseignement est et sera en déficit, et ce, plus marqué au primaire qu'au secondaire. La pénurie de main-d'œuvre est, dans les faits, plus une rareté de la main-d'œuvre, car il y a également plusieurs milliers de personnes sans emploi. Une des problématiques pour pourvoir les postes vacants réside dans le type de qualifications requises versus celles des personnes disponibles.

On peut espérer que la mise en place de l'« Opération main-d'œuvre » présentée par le gouvernement Legault le 29 novembre dernier aura l'effet escompté d'attirer plus de gens en éducation (en offrant des bourses à tous les étudiants en enseignement). Malgré cela, il reste beaucoup de travail à faire pour rendre notre profession plus attractive.

Pascal Mallette

Enseignant en Univers social à l'École secondaire Dégelis
Membre du comité sociopolitique



France Bélanger
Enseignante

Ressources intéressantes pour le Mouvement ACTES (EVB)

À la suite du réseau du Mouvement ACTES sous le thème : « Un monde viable de la terre à la table », voici quelques informations intéressantes. Le site de madame Shanna <https://www.madameshanna.com/> propose une multitude d'albums traitant de l'alimentation qui peuvent servir de déclencheur à des activités, dont :

- Mon beau potager, Éditions de l'Isatis
- De l'école au jardin, Éditions Écosociété
- Le secret du potager, Éditions Mijade
- Le potager de Lili, Éditions L'élan vert
- Le jardinier-maraîcher, Éditions Écosociété
- Ça pousse comment ?, Éditions École des loisirs

De plus, les plates-formes en ligne « Certification Actes », en collaboration avec Eco-Ecole et la communauté ACTES, permettent de découvrir un bon nombre d'outils pour créer un plan d'action écoenvironnemental ou pour organiser des activités, dans le but de réduire l'empreinte écologique des écoles. [Eco-Ecole](#) est un organisme de bienfaisance enregistré, dédié à l'éducation environnementale qui se consacre à habiliter les jeunes à créer un changement positif et transformateur dans les écoles.

Si vous souhaitez utiliser du matériel inspirant pour réaliser des activités enrichissantes, allez vous créer un compte et, d'un clic, vous serez charmés. Ensuite, réunissez votre comité ACTES, parcourez la banque et choisissez des actions à ajouter à votre plan d'action environnemental de votre établissement. Complétez suffisamment d'actions et vous pourrez vous certifier en tant qu'établissement ACTES en collaboration avec Eco-Ecole.

France Bélanger

Enseignante à l'école Georges-Gauvin | Membre du comité ACTES



Michel Bergeron
Conseiller en relations
du travail
michel.bergeron@segp.ca

Informations pour le RREGOP

Relevés de participation pour le RREGOP 2020

De la mi-octobre à la mi-décembre 2021, le relevé de participation 2020 pour le RREGOP sera déposé dans « Mon dossier ». Les personnes inscrites aux

notifications seront avisées dès que leur relevé sera disponible. Rappelons que, depuis novembre 2020, les clientes et clients de Retraite Québec peuvent consulter les documents déposés à leur intention dans « Mon dossier ».

Pour les personnes âgées de 48 ans ou plus

Les modalités suivantes s'appliquent :

- le relevé sera disponible dans « Mon dossier » ; il pourra être consulté, téléchargé et imprimé;
- le relevé sera acheminé selon les préférences en matière de communication inscrites dans « Mon dossier »;
- si la personne n'a pas accès à « Mon dossier » ou si elle n'a pas inscrit ses préférences en matière de communication, elle recevra son relevé par la poste.

Pour les personnes âgées de moins de 48 ans

Les modalités suivantes s'appliquent :

- Le relevé sera disponible uniquement dans « Mon dossier » ; il pourra être consulté, téléchargé et imprimé;
- Une demande pourra être faite pour recevoir le relevé de participation par la poste, via l'un des services suivants :
 - le service en ligne intitulé « Demande de relevé de participation »;
 - le service téléphonique, en sélectionnant l'option appropriée ou avec l'aide d'une ou d'un préposé aux renseignements.

« Mon dossier » donne accès à votre relevé de participation RREGOP. Vous pouvez aussi :

- consulter des informations et documents personnalisés, notamment pour la régie des rentes du Québec (RRQ);
- faire certaines demandes et en suivre le cheminement;
- faire des calculs à l'aide d'outils de planification financière pour la retraite;
- choisir de recevoir des notifications par courriel ou par messagerie (texto) et passer au mode numérique.

Michel Bergeron

Primes au 1^{er} janvier 2022 en assurance collective

Les perspectives en assurance collective de personnes ont été récemment présentées au Conseil général (CG) de la CSQ. Il revient au CG de faire le suivi pour le renouvellement des primes. Nous vous invitons à consulter le [tableau des primes par 14 jours applicables pour l'année 2022](#). Le tableau est aussi disponible sur le site Internet du SEGP (CSQ) au www.segp.ca/Relations_du_travail/Assurance.



Primes au 1^{er} janvier 2022

Les protections en assurance maladie seront en hausse de 8 % et ce sera le statu quo pour les autres protections.

Contribution maximale annuelle (assurance médicaments)

Pour la garantie « médicaments » du régime de base, les médicaments seront remboursés à 100 %, dès que le déboursé annuel excédera 987 \$ par certificat pour l'année civile 2022. Ce déboursé annuel, qui s'élevait à 970 \$ en 2021, est majoré chaque année, et ce, jusqu'à l'atteinte de l'objectif de 85 % de celui du régime public.

Dépliant *Votre régime en un coup d'œil* (édition 2022)

L'édition 2022 du dépliant *Votre régime en un coup d'œil* est diffusée sur le site Web du SEGP (CSQ). Vous le retrouvez aussi à securitesociale.lacsq.org/assurance. Ce dépliant, produit annuellement par la SSQ, résume le régime d'assurance collective Alter ego.

Michel Bergeron



Marcella Dubé
Conseillère en relations
du travail
marcella.dube@segp.ca

Projet de loi 59 — Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

L'adoption de ce projet de loi marque un tournant pour le régime SST, s'agissant de la plus importante modernisation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) et de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), depuis plus de 35 ans. Globalement, le projet de loi, qui est entré en vigueur le 6 octobre dernier, vise à moderniser le régime de santé et de sécurité du travail pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui et pour favoriser une meilleure prévention dans les milieux de travail. L'entrée en vigueur de cette loi se fera de façon progressive jusqu'en 2023.

Parmi les changements importants, on voit apparaître, notamment :

- le télétravail, qui est maintenant considéré comme un lieu de travail au sens de la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST);
- l'obligation d'inclure les risques psychosociaux dans la démarche de prévention physique et psychologique en milieu de travail;
- d'assurer la protection des victimes de violence conjugale et familiale.

Bien qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, ces modifications sont encore nettement insuffisantes. La CSQ continue ses représentations afin de faire reconnaître les lésions psychologiques, le droit des victimes de lésion et de la maladie professionnelle ainsi que le droit des femmes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Marcella Dubé



Lucie Tardif
Adjointe administrative
lucie.tardif@segp.ca

Concours pour *L'Outil de travail quotidien* 2022-2023

Déjà, nous sommes à la préparation du nouvel Outil de travail quotidien Efficom. Chaque année, le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) fait appel à ses membres pour illustrer les pages couvertures de *L'Outil de travail quotidien* qui est votre planificateur quotidien.

Vous avez jusqu'au **lundi 17 janvier 2022, 16 heures**, pour nous faire parvenir, par courriel, votre œuvre, une photographie de bonne qualité ou une photographie de l'œuvre que vous souhaitez proposer pour l'édition 2022-2023 du planificateur. **Les gagnants du concours se mériteront pour le premier prix, une carte-cadeau de 125 \$ et pour le deuxième prix, une carte-cadeau de 100 \$** dans un commerce local de leur choix. Il est à noter que ce concours est réservé aux enseignantes et enseignants seulement.

Envoyez vos œuvres à l'adresse suivante : lucie.tardif@segp.ca.

Lucie Tardif





Nathalie Dionne
Trésorière
Libérée politique

Fonds Lorraine

C'est à l'enseignante Lorraine Allard à qui l'on doit l'idée de mettre en place un fonds d'aide aux élèves de notre milieu. Il a pour objectif de permettre à des élèves dans le besoin de recevoir une aide. Celle-ci ne se limite pas à des articles alimentaires. Elle peut être pour des articles vestimentaires, pour une sortie scolaire ou autre. Nous voulons apporter un coup de pouce au bien-être de nos jeunes dans le besoin. Nous nous faisons un devoir de répondre promptement et confidentiellement aux demandes reçues.

Cette aide financière s'adresse à tous les secteurs d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle) des Centres de services scolaires du Fleuve-et-des-Lacs et de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Les demandes doivent être acheminées à notre bureau par la personne déléguée ou par le personnel enseignant de l'établissement en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Vous le trouverez sur le site Web du SEGP (CSQ) sous l'onglet Mon syndicat – Fonds Lorraine ainsi que les quelques informations nécessaires au traitement des demandes.

Le fonds Lorraine est un volet de l'implication sociale de notre organisation syndicale. L'argent remis provient d'une partie des ristournes que reçoit le SEGP (CSQ).

Nathalie Dionne



Prof de métier

La FSE-CSQ lance une campagne pour valoriser les enseignants de la formation professionnelle

Depuis de nombreuses années, la valorisation de la profession enseignante est une préoccupation présente au cœur de toute l'action professionnelle et des orientations de la FSE-CSQ. « Nous voulions aller plus loin et nous assurer que la réalité particulière des enseignants de la formation professionnelle soit mieux connue et surtout davantage reconnue. Je pense notamment à leur expérience pratique du métier, leur expertise en pédagogie et leur engagement dans la formation des futurs travailleurs de métiers variés, complexes et essentiels. Être prof de formation professionnelle, c'est avoir une double expertise, celle du métier et celle de l'enseignement. Ça doit être rappelé et mis en lumière », a fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Des données qui parlent

Dans un sondage Internet effectué par Aramis entre le 31 janvier et le 15 février 2020, les données recueillies pour le compte de la FSE-CSQ sont éloquentes quant à l'appui de la population pour des enjeux propres à la formation professionnelle. Ce sont 519 répondants parmi la population du Québec qui ont participé au sondage dont la marge d'erreur s'apparente à +/- 4,3 % (19 cas sur 20). Ainsi, pour 88 % des répondants, il serait bénéfique d'améliorer le soutien aux élèves en difficulté en formation professionnelle en garantissant un financement suffisant à cet effet.

Parmi les gens consultés, 89 % sont d'avis qu'il serait bénéfique de diminuer la précarité des enseignants en formation professionnelle afin d'en attirer davantage et de les garder à l'emploi. On se rappellera que près de 74 % d'entre eux sont précaires.

Comme la formation professionnelle, pour rester à jour, doit refléter fidèlement l'évolution des métiers enseignés, 92 % des personnes ayant émis leur opinion estiment qu'il serait bénéfique de prévoir dans la tâche des enseignantes et enseignants du temps pour la formation, pour le perfectionnement et pour l'implantation des nouveaux programmes.

« Ces données sont parlantes quant à trois enjeux majeurs rencontrés au quotidien par les enseignants de la formation professionnelle : les services aux élèves en difficulté doivent être améliorés, la trop grande précarité d'emploi doit diminuer et davantage de temps doit être dégagé pour permettre aux enseignants de se former et de se préparer adéquatement. En pleine période de pénurie de travailleurs, la formation professionnelle a besoin de tous ses leviers pour former et pour qualifier le plus d'élèves possible vers le marché de l'emploi. Nous ne pouvons expliquer que le gouvernement ait passé ce secteur sous silence dans sa récente mise à jour économique », a conclu M^{me} Scalabrini.

Source : FSE



Le pouvoir d'élever la relève!

Nos enseignantes et enseignants de formation professionnelle rayonnent par :

- + Leur expérience pratique du métier
- + Leur engagement dans la formation des futurs travailleurs et travailleuses de métiers variés, complexes et essentiels
- + Leur formation universitaire en pédagogie
- + Leur passion contagieuse
- + Leur expertise en pédagogie et en évaluation

Sylvain Marcel, acteur

Fièrement engagé
dans la campagne



Campagne
« Prof de métier »

Suivez la
campagne sur nos
médias sociaux.





Stéphanie Paradis

Adjointe administrative
stephanie.paradis@segp.ca

Avez-vous votre carte de membre du SEGP (CSQ)?

Votre carte de membre du SEGP (CSQ) vous permet de participer aux différentes décisions syndicales lors des assemblées générales. Deuxièmement, c'est votre adhésion qui permet à votre Syndicat local de vous représenter et de voter pour vous dans les instances nationales (auprès de la FSE et de la CSQ). Troisièmement, elle vous donne la possibilité :

- de participer aux assemblées générales des membres et aux assemblées générales d'unité d'accréditation;
- de voter lors des assemblées générales;
- de devenir la personne déléguée de son école ou de son centre;
- d'avoir accès aux rabais des membres des entreprises associées que vous trouverez dans ce bulletin à la page suivante ou sur notre site Web.

Contactez-nous au bureau au 418 862-8544 ou par courriel à stephanie.paradis@segp.ca . Vous recevrez alors un courriel à votre adresse personnelle qui vous dirigera vers un formulaire d'inscription électronique. Vous devrez y entrer vos coordonnées (nom, date de naissance, adresse...) et vous devrez signer et payer les 2 \$ de façon virtuelle.

Stéphanie Paradis



Formation accélérée pour les infirmières et infirmiers auxiliaires

La FSE-CSQ inquiète des effets sur l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation a annoncé offrir le programme en 14 mois au lieu de 22 mois, soit de janvier 2022 à mars 2023. C'est une réduction de 40 % de l'étendue du temps de formation qui augmentera fortement la pression sur les élèves, dont la capacité d'apprentissage quotidien pour des contenus aussi complexes n'est pas sans limites. Dans le même sens, augmenter la durée quotidienne des heures de stage augmente également les risques d'erreurs. Il ne faut pas non plus négliger la pression qui vient de s'ajouter sur les épaules du personnel enseignant et du personnel soignant.

« Nous comprenons la situation de pénurie et l'urgence du contexte, mais, encore une fois, il est vraiment dommage que le gouvernement procède sans parler à ses enseignants en santé dans les centres de formation professionnelle. Ce sont eux qui connaissent les effets néfastes de l'accélération des programmes sur la réussite. Si l'on dispensait le programme sur 22 mois, c'est que ça prenait ce temps pour consolider ces apprentissages importants. En accélérant la formation, on risque plutôt de faire augmenter les échecs à l'examen obligatoire de l'Ordre et, à terme, de diminuer le nombre d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires dans le réseau de la santé », s'est inquiétée Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ.

Il faut rappeler que, selon les données publiées en septembre 2020 par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), seuls 32 % des diplômés du SASI ont eu la note de passage au premier essai, puis 50,8 % d'entre eux l'ont obtenu avec la reprise en juin, alors que ce sont 70 % en moyenne, qui ont réussi l'examen en 2019.

Pour la FSE-CSQ, les bourses d'études, une solide promotion du programme et un meilleur soutien des élèves contribueraient à augmenter le recrutement du personnel qualifié en soins infirmiers. Il faut rappeler que les enseignantes et enseignants de formation professionnelle en santé qui sont sollicités pour cette formation accélérée (incluant l'été) sont les mêmes qui ont été réaffectés en urgence dans le réseau au début de la pandémie et ensuite mobilisés d'urgence pour le nouveau programme des proposés aux bénéficiaires.

Source : FSE

Nom du marchand	Description du rabais au membre du SEGP (CSQ)*
<p>Camping chez Jean inc. 434-A, rue Principale, Saint-Antonin http://www.campingchezjean.com/</p>	<p>Fin de semaine de rabais : promotion 2 nuitées à 60 \$ (plus les taxes applicables)</p> <p>Pour les dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◊ 27 et 28 mai 2022 ◊ 3 et 4 juin 2022 ◊ 9 et 10 septembre 2022 ◊ 23 et 24 septembre 2022
<p>Casse-croûte Frais Délices 556, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup https://fraisdélices.com/</p>	<p>Rabais de 5 %</p>
<p>Chaussures Fillion 406, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup https://chaussuresfillion.ca/</p>	<p>Rabais de 15 % sur le prix régulier</p> <p>Pour les membres, les conjoint(e)s et enfants</p>
<p>Cubik Chaussures 198, boul. Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup https://cubikchaussures.ca/</p>	<p>Rabais de 10 %</p> <p>Uniquement applicable sur les chaussures à prix régulier. Accessoires exclus.</p>
<p>Hôtel Universel 311, boul. de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup https://hoteluniverselrdl.com/</p>	<p>Rabais de 15 %</p> <p>Sauf sur les soins, en tout temps.</p>
<p>La Salopette et l'Aventurier 531, boul. Hébert, Saint-Pascal https://salopetteaventurier.com/</p>	<p>Rabais de 10 %</p> <p>Sur le prix régulier</p>
<p>Le Caveau des Trois-Pistoles 21, rue Pelletier, Trois-Pistoles https://caveau3pistoles.com/</p>	<p>Rabais de 10 %</p>
<p>Librairie du Portage 298, boulevard Armand-Thériault, Rivière-du-Loup https://www.librairieduportage.com/</p>	<p>Rabais de 10 %</p> <p>Applicable sur les livres uniquement</p>
<p>Manoir Seigneurial Fraser 32, rue Fraser, Rivière-du-Loup https://www.manoirfraser.com/</p>	<p>Rabais de 50 %</p> <p>Sur le prix d'entrée</p>
<p>Musée du Bas-Saint-Laurent 300, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup https://www.mbsl.qc.ca/</p>	<p>Rabais de 50 %</p> <p>Sur le prix d'entrée</p>
<p>Poitras Meubles Design 35, rue Saint Louis, Rivière-du-Loup https://www.poitrasmd.com/</p>	<p>Rabais de 10 %</p> <p>Meubles et décoration seulement</p>

* Pour profiter de ces rabais, vous devez présenter votre carte de membre du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ). Si vous ne l'avez pas en main ou électronique, veuillez contacter Stéphanie Paradis, adjointe administrative au SEGP (CSQ), à stephanie.paradis@segp.ca ou si vous voulez recevoir le lien pour devenir membre de votre Syndicat.

Maîtres de notre profession!

« [...] On reconnaît que ce sont [les enseignants], et personne d'autre, qui choisissent leur formation continue. »

Jean-François Roberge, 7 février 2020



Joyeuses Fêtes



SONDAGE som

L'ÉDUCATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- ✓ POUR : INTERVENANTES ET INTERVENANTS SCOLAIRES
- ✓ SUJET : L'ÉDUCATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
- ✓ LIEN : [HTTPS://SONDAGE.SOM.CA/FONDATIONMFB/](https://sondage.som.ca/fondationmfb/)

À GAGNER : 1 BILLET DE LOTO-VOYAGES 2022-2023
(valeur de 100 \$)



Édifice Monique-Fitz-Back
321, rue Fraserville, Rivière-du-Loup, Québec G5R 5M7

Pour nous contacter :

Téléphone : 418 862-8544

Télécopie : 418 867-8365

www.segp.ca

Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.